



Paris, le 12 janvier 2011

Monsieur Louis NEGRE
Sénateur
Président du Groupe de suivi
du SNIT
Palais du Luxembourg
75291 PARIS cedex 06

13 JAN. 2011

ANTOINE
LEFEVRE

SÉNATEUR
DE L' AISNE

Monsieur le Président, *Cher Louis,*

MAIRE DE LAON

Vous sollicitez ma réaction au schéma national des infrastructures de transport dans le cadre du débat sans vote que nous aurons à la mi-février sur ce sujet.

PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
LAONNOIS

Depuis mon engagement au service de la collectivité en tant qu'élu local, je n'ai eu de cesse de relayer auprès des administrations compétentes, mais également auprès des différents représentants de l'État, l'impérieuse nécessité de modernisation de la route nationale 2, axe structurant pour notre département de l'Aisne.

VICE-PRÉSIDENT
DE L'UNION DES
MAIRES DE L' AISNE

Cette route nationale, qui reliait autrefois la Capitale à Bruxelles, souffre d'une sous-capacité économique d'absorption du trafic et présente des portions particulièrement dangereuses. De plus, la RN2 irrigue tout le département de l'Aisne, du nord au sud, et traverse la plupart des grandes villes du département, à savoir Villers-Cotterêts et Soissons, mais également LAON.

Le dernier PDMI en vigueur en région Picardie a consacré plus de 100 millions d'euros pour la modernisation de la RN2 sur sa partie « sud ». Cette portion concernée par les travaux de modernisation, qui vont s'étaler jusqu'en 2015 va, pour faire court, de Villers-Cotterêts jusque Soissons et plusieurs opérations de modernisation de la RN2 sont également prévues sur la partie « Oise » de cet axe.

Si les habitants de l'Aisne ne peuvent être que satisfaits de cette programmation, ils le sont toutefois en partie. En effet, aucun investissement n'est actuellement programmé pour la partie « nord » de la RN2, c'est-à-dire celle allant de LAON jusque La Capelle.



Cette portion de la RN2 concerne exclusivement l'arrondissement de Vervins, à savoir celui de la Thiérache, secteur particulièrement enclavé et qui cumule bon nombre de difficultés économiques et sociales.

Si je comprends parfaitement les grands principes ayant guidé la rédaction du dernier SNIT, à savoir la création de nouveaux axes routiers, le renforcement des transports collectifs, la mise en avant des modes fluviaux de communication pour les marchandises, je ne peux néanmoins rester insensible à ce qui me semble être un oubli de mise en perspective de la modernisation de la partie nord de la RN2, qui relie l'Aisne au Nord-Pas de Calais et au Benelux frontalier.

Toutefois, face à un territoire qui connaît une situation préoccupante en terme d'aménagement du territoire, je ne pouvais passer sous silence ce dossier RN2 et souhaite que ce point puisse figurer dans l'ordre du jour de nos prochains débats afin d'interpeller le Gouvernement et le Ministre compétent sur cette nécessité de donner à la RN2 toute la mesure qui devrait être la sienne depuis plus de 30 ans.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations les meilleures.

*Je compte sur toi !
Cordialement.*

A handwritten signature in black ink, appearing to be "AL" with a long horizontal stroke extending to the right.

Antoine LEFEVRE